



**Journée d'études sur la réforme de
la fiscalité de l'urbanisme**

« La taxe d'aménagement »

Lundi 15 février 2010, de 10h à 17h

Centre Malher : 9 rue Malher, Paris 4ème

(Métro Saint Paul, Ligne 1)

Amphithéâtre Georges Dupuis

PROGRAMME

Matinée 10h-13h :

❖ Introduction et présentation de la journée

Par **Yves Jégouzo**, Directeur du GRIDAUH, Professeur Emérite à l'Université Paris I

❖ Présentation du contexte de la réforme

Par **Thierry Lemoine**, Sous-directeur de l'aménagement durable à la DHUP et
Stéphanie Dupuy-Lyon, Adjointe au Sous-directeur de l'aménagement durable à la DHUP

❖ Présentation de la taxe d'aménagement

Par **Patrice Lallement**, Chef du bureau de la fiscalité de l'aménagement durable à la sous-direction de l'aménagement durable

❖ Présentation des expérimentations de la taxe locale d'aménagement

Par **Viviane Dutilleux**, Adjointe au chef de bureau de la fiscalité de l'aménagement durable et **Agnès Sarah**, Chargée d'études du GRIDAUH

❖ Témoignages sur les expérimentations

❖ Débats

Buffet (13h-14h15)

Après-midi (14h15- 17h) :

❖ **« La réforme de la fiscalité de l'urbanisme au regard des objectifs de simplification et d'efficacité :
Tableaux actuels et futurs des taxes et participations »**

Intervention de **Yves Jégouzo**, Directeur du GRIDAUH, Professeur Emérite à l'Université Paris I

❖ **« La réforme au regard des objectifs du Grenelle II :
Articulation avec le PLU, l'intercommunalité, et l'usage économe des sols »**

Intervention de **Jean-Pierre Lebreton**, Directeur scientifique du GRIDAUH, Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

❖ **Table ronde sur les principaux aspects de la réforme**

Animée par **Etienne Fatôme**, Directeur-adjoint du GRIDAUH, Professeur à l'Université Paris I

Avec la participation de :

L'Association des maires de France

L'Assemblée des communautés de France

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

L'Ordre des géomètres experts

Du Notariat

Du Syndicat national des aménageurs et lotisseurs

❖ **Débats et clôture à 17 heures**